

COMMUNIQUE DE PRESSE

Strasbourg, le 11 février 2021

**La Ville de Strasbourg ouvre un gymnase pour accueillir
les sans-abris durant cette période de grand froid**

Dans le cadre du niveau 2 du plan hivernal, la Ville de Strasbourg met à disposition, sur réquisition de la préfecture du Bas-Rhin, le gymnase Branly pour mettre à l'abri les sans-abris et les personnes les plus en difficulté. Ces personnes seront nécessairement orientées vers cette mise à l'abri par le 115, avec l'appui des maraudes du SIAO67 et du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Strasbourg, ainsi que d'autres maraudes associatives ou citoyennes.

Ainsi, quarante personnes et leurs animaux de compagnie pourront être accueilli-e-s à partir de ce jeudi 11 février à 18h jusqu'au mardi 16 février, dans le respect strict des mesures sanitaires en vigueur. Elles seront prises en charge par la Croix rouge et la Protection civile. La Ville de Strasbourg propose un service de gardiennage pour assurer la sécurité des biens et des personnes.

En cohérence avec sa politique sociale et solidaire et faute de pouvoir prendre en charge ces personnes dans les accueils de jour fermés du fait de la crise sanitaire, la Ville de Strasbourg a proposé à la préfecture d'ouvrir le gymnase 24h/24h afin de permettre aux personnes fragiles de se reposer dans un lieu chauffé et sécurisé. La collectivité a identifié deux gymnases supplémentaires qu'elle propose de mettre à disposition de l'État si les besoins de mise à l'abri le nécessitent.

Si la prise en charge de ces personnes est une compétence de l'État, la Ville de Strasbourg est pleinement mobilisée à ses côtés, pour répondre à l'exigence de solidarité et de responsabilité qu'implique l'accueil de ces personnes en demande de protection.